Document généré le 15 juil. 2025 15:53

Continuité

CONTINUITÉ

Le jardins des Sulpiciens
Une richesse délaissée

Gilles Roy

Numéro 22, hiver 1984

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18867ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Roy, G. (1984). Le jardins des Sulpiciens : une richesse délaissée. *Continuité*, (22), 44–45.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LE JARDIN DES SULPICIENS
UNE RICHESSE DÉLAISSÉE

Il est fort étonnant de constater que peu de Montréalais connaissent l'existence d'un jardin historique situé à deux pas seulement de leur centre-ville. Les recherches effectuées jusqu'à ce jour suggèrent qu'il s'agit de l'un des plus anciens jardins conventuels en Amérique du Nord et de l'un des plus beaux jamais érigés sur ce continent. Pourtant, le jardin des Sulpiciens fit l'objet d'une grande controverse dans le public, il y a trois ans déjà, lorsqu'on décida de construire une série de condominiums à l'arrière de la propriété.

À la faveur de cette polémique, l'intégralité de cet espace borné par les rues Sherbrooke, Côte-des-Neiges et Atwater a été classé site historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec, afin de souligner la valeur historique indéniable de ces bâtiments et de ces espaces extérieurs. Cette reconnaissance dénote une attitude positive de la part de nos autorités envers notre patrimoine et permet d'espérer une utilisation future digne de la richesse des jardins des Sulpiciens. Néanmoins, la reconnaissance de notre patrimoine horticole en tant que partie intégrante de notre héritage culturel n'est que partiellement accomplie. Ceci est malheureusement confirmé par l'état actuel du site.

PROFIL HISTORIQUE

L'histoire associée à ce site est des plus riches. La première occupation des Messieurs de Saint-Sulpice à cet endroit remonte à la fin du XVII[e] siècle lorsque ceux-ci y fondent une mission indienne. De courte durée, cette entreprise se transportera au Sault-au-Récollet. Les Sulpiciens établissent leur ferme, alors surnommée le Domaine des Messieurs, sur les flancs du Mont-Royal dès le début du XVIII[e] siècle. Afin de se pourvoir en nourriture, ils défrichent de nombreuses terres, emmurent la propriété et s'y adonnent à une culture variée incluant un jardin potager, un verger et un vignoble. Plusieurs écrits et images de l'époque nous rapportent en effet la beauté et la complexité de ces aménagements paysagers. Le bassin d'eau, dont la construction remonte vraisemblablement au début du XIX[e] siècle (c1801), subsiste encore de nos jours. La vocation agricole du site est en grande partie délaissée à partir du moment où les Messieurs de Saint-Sulpice se consacrent plus intensivement à leur mission éducationnelle, à la suite du Condordat de 1840. À cette fin, le Séminaire est érigé (1854-1857) et plusieurs édifices d'allure imposante naissent dans les décennies subséquentes, dont le Collège (1868-1871) et la Chapelle (1881-1883).

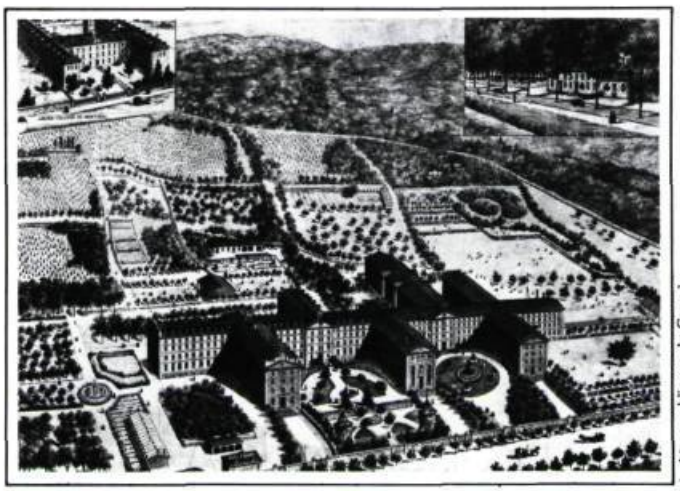

Archives publiques du Canada

Gravure montrant le grand Séminaire et le Collège de Montréal en 1879; malgré certaines inexactitudes, cette gravure traduit bien le caractère général du site.

Gilles Roy

Vue détaillée de l'escalier menant au bassin: un état qui reflète la détérioration généralisée du Jardin.

Parallèlement à ces édifications, on entreprend un vaste programme d'aménagement paysager couvrant la totalité du site. En voici une description partielle, telle qu'elle nous est rapportée par Oliver Maurault: «. . . On le prendrait, avec ses belles pelouses et ses fleurs si soignées, entouré de ses trois hauts murs austères où le lierre grimpe hardiment, pour quelque vénérable jardin d'Oxford ou de Cambridge.»(1)

Reprenant le style des grands jardins français plutôt que le style monastique —contrairement au premier jardin, sis rue Notre-Dame—, ce jardin d'envergure se caractérise principalement par ses points focaux, la symétrie de ses formes, la diversité de ses fonctions et la présence d'un mur d'enceinte(2). En effet, les aménagements à l'avant de la propriété et autour du bassin d'eau possèdent un net caractère ornemental; les parterres de gazon, les plates-bandes de fleurs, les alignements d'arbres, les voies piétonnières, les escaliers et les murs de pierre soulignent le caractère formel de cette partie du site. À l'arrière, de nombreuses aires de récréation (croquet, tennis, etc.) et de repos sont aménagées selon un vocabulaire paysager analogue à celui de la façade, mais en prêtant à l'espace une allure plus utilitaire. Finalement, l'arrière-plan de ce jardin est boisé, suivant le profil de la montagne, et on reporte qu'un verger s'y trouvait encore au dé-

but du siècle. Des jardiniers qualifiés veillaient à l'entretien continuel et rigoureux de tous ces espaces(3). D'ailleurs, des photographies datant des années 1930 nous rappellent vivement la splendeur épanouie de cet aménagement paysager(4).

ÉTAT ACTUEL DES LIEUX

Au cours des dernières décennies, le site s'est progressivement détérioré. Quoique certaines traces du jardin initial soient encore visibles, tels les alignements d'arbres, les groupements d'arbustes et de plantes vivaces, les terrassements, les axes visuels, etc., il n'en demeure pas moins que la structure originale est grandement altérée. Il existe plusieurs causes à cette dégradation; citons entre autres l'intrusion radicale de services contemporains et un manque d'entretien. Un jardin, de par sa nature même, est fragile et son aspect initial peut être rapidement modifié par le temps, l'érosion ou l'abandon. À cet effet, la **Charte de Florence** (5)—charte relative à la sauvegarde des jardins historiques— précise à l'article 11 que *l'entretien des jardins historiques est une opération primordiale et nécessairement continue*. De plus, ce texte précise à l'article 4 que quatre éléments *relèvent de la composition architecturale du jardin historique*, c'est-à-dire *son plan et les différents profils du terrain, ses masses végétales, ses éléments construits ou décoratifs, et les eaux mouvantes et dormantes*. Notons que la propriété des prêtres de Saint-Sulpice possède toutes ces caractéristiques.

Des opérations d'entretien, de stabilisation, de relevé et d'inventaire des éléments naturels et architecturaux du jardin s'avèrent dispendieuses et impliquent un travail considérable. Des propositions d'aménagement sont à l'étude quant à la vocation future du site. En attendant, pouvons-nous nous permettre de le délaisser, au risque de perdre d'autres artefacts existants? Par exemple, un intéressant édicule en bois situé à l'extrémité ouest du bassin fut récemment démoli.

La valeur historique de cette propriété tient à plusieurs facteurs, dont tout d'abord le fait que la conception et la réalisation de l'aménagement paysager remontent à une époque révolue. De plus, elle fait partie d'un héritage légué aux Montréalais par l'un des ordres religieux qui influèrent le plus sur la vie de la Métropole. En dernier lieu, la subsistance même de ces jardins aujourd'hui ajoute grandement à leur unicité et à leur valeur.

Les jardins de Versailles en France, de la Villa l'Este en Italie ou de Dumbarton Oaks aux État-Unis firent date dans l'histoire des paysages et sont reconnus mondialement pour cette raison. Le jardin de la rue Sherbrooke ne jouit certes pas de la notoriété de ces derniers, mais il acquiert, compte tenu de notre contexte national, une signification indéniable.

À qui donc incombe la responsabilité de la protection du jardin des Sulpiciens? ■

Gilles Roy

(1) Maurault, Olivier. **Le Petit Séminaire de Montréal**. 1918. p.60.
(2) Stewart, John. *Le jardin des Sulpiciens*. **La Presse**, novembre 1980.
(3) Source orale.
(4) Maurault, Olivier. **Le Grand Séminaire de Montréal**. 1940.
(5) **Charte de Florence**. Comité international des jardins historiques ICOMOS—IFLA. Mai 1981.

LA MAISON KRIEGHOFF
UNE AUTRE BAGATELLE!

Béatrice Verge

Qui n'a circulé dans la Grande-Allée sans ressentir à la vue de la maison Krieghoff un petit pincement au coeur? Cette maison champêtre, vestige du siècle passé, va-t-elle subir le même sort que Bagatelle, sa consoeur néo-gothique?

Construite en 1848, cette maison de bois est une des seules maisons de Québec possédant une charpente à coulisse. Située face à la rue Cartier, la maison Krieghoff constitue un exemple unique d'habitation type du XIX[e] siècle. Sa toiture à deux versants est recouverte de bardeaux d'asphalte et de tôle à baguette. Elle est percée de trois lucarnes à l'avant et à l'arrière et pourvue de deux cheminées avec mitrons. Sur sa devanture, une galerie avec balustrade de planches chantournées imite les fers de galeries en fonte. Les corniches de pignon sont décorées de festons.

La maison Krieghoff est classée depuis le mois de janvier 1975. Les moyens financiers du propriétaire actuel, le *Ladies' Protestant Home*, ne lui permettent pas l'entretien régulier nécessaire à son maintien. Il propose plutôt de la déménager près du Grand Théâtre. En octobre 1981, le ministère des Affaires culturelles refuse catégoriquement cette suggestion car on estime que le déménagement irait à l'encontre des règles relatives à la préservation des biens culturels. Depuis quelques années, la maison est donc inhabitée. Le propriétaire y assure tout de même un chauffage adéquat et les réparations urgentes. La galerie fut réparée il y a deux ans et la maison est éclairée pour éloigner les vandales. Les visites fréquentes des lieux aident à prévenir toute infiltration d'eau.

En août dernier, un particulier de Chicoutimi adresse une lettre au ministère des Affaires culturelles dans laquelle il offrait de restaurer cette demeure à ses frais. Malheureusement, la proposition fut retournée: erreur sur l'identité du propriétaire. Espérons que cette lettre sera acheminée au véritable destinataire dans les meilleurs délais afin que soit sauvegardée sur son site original, pendant qu'il est encore temps, ce monument typique de la Grande-Allée. ■

Annik Faussurier